



BULLETIN communal



- Conférences, cinéma, expos, marché artisanal, bourse aux livres, ... L'animation reprend à Mont-Saint-Guibert !
- Six commerçants guibertins vous partagent leurs initiatives zéro déchet
- Le plan communal de mobilité se termine. Merci à tous !
- Les 900 ans se préparent...



LE COLLÈGE COMMUNAL

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOT

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenot@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Nathalie GATHOT

Directrice générale

nathalie.gathot@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor de GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Mardi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

Geoffroy BODART

Directeur financier f.f.

geoffroy.bodart@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf juillet et août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo - Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

SOMMAIRE

ÉDITO

- 4 Les brèves communales
- 6 Les 900 ans de Mont-Saint-Guibert
Opération Relance Horeca
Fête des voisins
- 7 Le code de la route et la mobilité active
Plan communal de mobilité
- 8 Exploration du Monde
- 9 Les bons plans lecture
- 10 Plaines et stages d'été
- 11 Comment aider nos seniors (65 et +) à favoriser leur inclusion numérique ?
- 12 Les langes lavables, trop facile !
- 13 Le zéro déchet chez nos commerçants
- 14 La chaudière biomasse de l'UCLouvain
- 15 Nouveaux sacs bleus : le bilan est plus que positif !
8^{ème} édition du grand nettoyage
- 16 Que faire lorsque vous trouvez un oisillon ?
- 17 Quelles règles suivre lorsque je taille mes haies ?
- 19 Msg en transition
- 20 La maison Croix rouge
Solidarité : Ukraine

BULLETIN COMMUNAL 2022

N° 51 juin – juillet
articles à recevoir le 16 mai
N° 52 août – septembre
articles à recevoir le 11 juillet
N° 53 octobre – novembre
articles à recevoir le 19 septembre
N° 54 décembre – janvier 2023
articles à recevoir le 14 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

A l'heure où je vous écris ces lignes, nous venons de passer 4 soirées avec vous, à votre rencontre dans les 3 villages de l'entité dans le cadre du futur plan de mobilité.

J'en profite pour remercier, tout particulièrement, les nombreux participants à ces présentations, ce fut un plaisir d'échanger avec vous et de profiter de vos remarques.

Ce plan de mobilité a représenté en amont de nombreuses heures de travail, de nombreuses réunions techniques ainsi que de nombreuses discussions et interrogations.

Nous avons essayé de vous proposer un projet, le plus réaliste possible, afin de répondre à l'objectif d'un meilleur partage de l'espace public pour tous les modes de transports (piétons, vélos, transports en commun, voitures, ...) ainsi que pour tenter de réduire le trafic de transit (50% aux heures de pointe) à Mont-Saint-Guibert sans pénaliser les habitants en dehors de celles-ci.

Le test de la rue scolaire a permis de montrer que des dispositifs inédits mis en place à certaines heures pouvaient répondre à cette problématique. Nous voulons également vous soumettre d'autres propositions innovantes comme des zones 30 LED à certaines heures, la fermeture physique de certaines voiries aux heures de pointe, l'interdiction de stationnement uniquement aux heures problématiques, etc.

Ce travail a bien sûr été frustrant, la mobilité étant un casse-tête permanent où la solution d'un problème à un endroit peut rapidement en créer un autre ailleurs, mais aussi parce que nous n'avons pas la maîtrise sur la totalité des voiries qui impactent notre quotidien comme la N4, la E411 et la N25, qui sont de compé-

tence régionale. Cependant, nous vous assurons de l'attention que nous portons évidemment à ces voiries et de la pression que nous exerçons au niveau régional pour que les demandes de Mont-Saint-Guibert soient entendues.

De plus, nous avons également travaillé à l'échelon inter-communal via de nombreux contacts et réunions "mobilité" avec les communes voisines, mais aussi avec des partenaires tels que la Province du Brabant wallon, le GRACQ, le TEC, la Région, ...

Finalement, ce que je retiendrai de ce travail, ce sont les nombreux échanges que nous avons eus avec vous lors de ces 4 réunions citoyennes ayant réuni plus de 250 personnes.

Vos questions, vos suggestions, vos remarques, vos interpellations, nous ont réellement prouvé votre intérêt pour une mobilité plus sereine au sein de nos villages et dès lors un cadre de vie plus agréable au quotidien.

Cet intérêt nous a encore davantage convaincu, nous « politiques » mais également personnel communal, du bien-fondé de cette démarche et nous a démontré que l'investissement financier mais surtout humain dans ce projet avait un sens, et nous ramène au sens véritable de notre investissement, cette fois, politique à savoir contribuer à améliorer le bien commun.

Pour cela, nous vous disons merci et vous assurons que toutes les remarques récoltées via le formulaire d'enquête seront examinées avec la plus grande rigueur et prises en compte dans la mesure où celles-ci permettront de contribuer à l'intérêt collectif visé par ce plan de mobilité afin de le construire ensemble.



Sophie DEHAUT

Échevine de la mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture et cultes.



LES BRÈVES DES CONSEILS COMMUNAUX

Retrouvez l'intégralité des Conseils communaux sur le site de la commune.

DÉCEMBRE 2021

Le budget communal 2022

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire (€)	Service extraordinaire (€)
Recettes totales exercice proprement dit	9.816.407,53	3.132.000,00
Dépenses totales exercice proprement dit	9.671.001,05	4.873.155,74
Boni / Mali exercice proprement dit	145.406,48	-1.741.155,74
Recettes exercices antérieurs	36.760,46	0,00
Dépenses exercices antérieurs	29.303,17	136.255,36
Prélèvements en recettes	60.000,00	1.877.411,10
Prélèvements en dépenses	144.000,00	0,00
Recettes globales	9.913.167,99	5.009.411,10
Dépenses globales	9.844.304,22	5.009.411,10
Boni / Mali global	68.863,77	0,00

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées et approuvées par l'autorité de tutelle

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle (€)
CPAS	855.000,00
Fabrique d'église de Mont-St-Guibert	19.023,39
Fabrique d'église de Corbais	25.723,38
Fabrique d'église d'Hévillers	16.215,95
Fabrique d'église de Wavre (Temple)	1.419,16
Zone de Police	820.000,00
Zone de secours	220.743,20

2. Tableau de synthèse

2.1. Service ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.
Prévisions des recettes globales	11.439.681,18
Prévisions des dépenses globales	11.402.920,72
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	36.760,46

2.2. Service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	6.709.064,48	0,00	-2.789.850,00	3.919.214,48
Prévisions des dépenses globales	6.709.064,48	0,00	-2.789.850,00	3.919.214,48
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	0,00	0,00	0,00	0,00

4. Le budget du CPAS pour l'année 2022 est arrêté comme suit :

	Service ordinaire (€)	Service extraordinaire (€)
Recettes totales exercice proprement dit	2.157.389,53	0,00
Dépenses totales exercice proprement dit	2.154.348,11	13.000
Boni / Mali exercice proprement dit	3.041,42	-13.000
Recettes exercices antérieurs	0,00	0,00
Dépenses exercices antérieurs	8.120,65	0,00
Prélèvements en recettes	5.079,23	13.000
Prélèvements en dépenses	0,00	0,00
Recettes globales	2.162.468,76	13.000
Dépenses globales	2.162.468,76	13.000
Boni / Mali global	0,00	0,00

DÉCEMBRE 2021

Le Conseil communal approuve **le remplacement de 160 lampadaires** dans l'optique de moderniser le parc d'éclairage public. Ce remplacement coûtera 67.032,06 € TVAC et sera financé par fonds propres plutôt que via un emprunt extérieur.

Les rues concernées sont :

rue de Corbais, rue Haute, rue des Sablières, rue de la Dodaine, rue Auguste Lannoye, rue des Vignes, rue de la Houssière.



Le Conseil communal décide de solliciter de la part du Gouvernement Wallon des actions en vue de lutter contre l'érosion des sols liée à l'agriculture. Pour ce faire, une modification de l'article D.37 du Code Wallon de l'agriculture est demandée, afin **d'autoriser une commune à avoir**

accès aux coordonnées d'un agriculteur lorsque le besoin s'en fait sentir.



En réaction aux inondations de l'été dernier, le Conseil Communal a pris la décision de désigner un auteur de projet pour **réaliser une étude agronomique, hydrologique et hydraulique** visant les différents points critiques de la commune lors des inondations et coulées boueuses. Ces différents points étant :

rue de la Houssière (casse-vitesse et bassin d'orage), chemin Tollet (bassin d'orage), chemin Saint-Pierre (à l'arrière des numéros 4 et 4a), rue Haute n°20, 62-66 et 84, rue des Tilleuls n°37 et suivants, rue de la Pierrère n°22

Cette étude aura pour objectif de déterminer quels sont les dangers

de ces endroits, et comment les aménager pour que la situation ne se reproduise plus. Le budget sera ensuite établi, et un appel d'offres sera effectué pour déterminer qui effectuera les travaux.



Le Conseil Communal a décidé **d'acquérir une maison 3 façades située rue des Hayeffes 11**. Cette dernière étant quasiment impossible à rénover et située dans un périmètre sujet aux inondations. Une offre de 170 000 € a été effectuée, le bien ayant été mis en vente à 175 000 €. Cette acquisition sera financée par un emprunt de 202 000 €, ce qui comprendra également les frais de notaire.

JANVIER 2022

Le Conseil communal accepte en son sein **Madame Elodie Schumacker**, nouvelle conseillère communale en remplacement de J. Dolphens.



Le Conseil communal a approuvé le cahier des charges relatif à la création d'une **plaine de jeux à Corbais** pour 39.204,00 € 21% TVAC.



La réparation du pont rue de Nil/ rue Val d'Alvau a été approuvée par le Conseil communal. Etant donné que ce pont est à cheval sur les communes de Mont-Saint-Guibert et Walhain, les frais seront divisés entre les deux entités, à hauteur de 19.474,19 € 21% TVAC pour les travaux et 1.363,19 € d'indemnité provinciale.



À la suite de l'appel à candidatures effectué par le Conseil communal en octobre 2021 dans l'optique de

désigner le prochain gestionnaire de réseau de distribution d'électricité et de gaz, Ores et le Réseau d'Energies de Wavre (REW) se sont proposés, et **Ores a été retenu par le Conseil**. Il ne reste maintenant plus qu'à attendre la décision de la CWaPE, à qui revient le choix final.



Le Conseil communal a approuvé la **remise en état complète des bassins d'orage du Warichet et des bassins de déviations des Trois Fontaines**. Un sous-traitant va être désigné via la centrale de marché de la Province.



La collecte des déchets plastiques agricoles non dangereux a été confiée à l'inBW.



Afin de lutter contre le ruissellement et les coulées boueuses, **des fascines vivantes seront placées :**

rue des Cinq Bonniers, remembrement reliant la rue du Petit Baty et la rue de Corbais, chemin Tollet, chemin de Chastre, rue de la Houssière, petite Chaussée, remembrement du Perriqui, rue de Nivelles, chemin Vital Falisse. Et ce pour un budget estimé à 45.000 € HTVA.



Dans le cadre du recrutement d'un directeur financier commun à la commune et au CPAS, le Conseil communal a décidé de relancer la campagne.



Afin d'aider les restaurants de la commune à se remettre de la crise Covid, 85.000 € seront dépensés via des « chèques relance » de 25 €, qui seront distribués à chaque ménage de la commune. Ces chèques pourront ensuite être utilisés dans les différents établissements participant de la commune.

Les 900 ans de Mont-Saint-Guibert

Chers guibertins,

Vous n'êtes pas sans savoir que, l'an prochain, la commune de Mont-Saint-Guibert fête ses 900 ans.

Pour l'occasion, un comité a été constitué afin de préparer au mieux cette année qui s'annonce mouvementée et riche en festivités.

Si vous avez chez vous des archives, souvenirs ou objets liés aux festivités ayant eu lieu en 1973 pour les 850 ans, vous pouvez nous contacter via julien.wiard@mont-saint-guibert.be.

Restez à l'affût, d'autres informations suivront rapidement !

Opération Relance Horeca



Je soutiens mes restos locaux !

Depuis deux ans, le secteur de l'horeca a fortement souffert de la crise du Covid-19. Pour redynamiser le secteur et soutenir les commerçants locaux, la Collège communal de Mont-Saint-Guibert a décidé de réitérer son initiative de chèques offerts à la population.

Vous avez donc reçu un chèque de 25€ pouvant être utilisé dans les six restaurants de Mont-Saint-Guibert qui participent à l'opération. 25% du montant de votre addition seront déduits de votre chèque, qui peut être utilisé en plusieurs fois. Les chèques ne sont pas nominatifs, vous pouvez donc céder le vôtre à quelqu'un qui en aurait plus besoin.

Ces chèques sont valables jusqu'au 31 mai 2022.
Faites-vous plaisir, faites-leur plaisir !

D'ores et déjà, merci pour votre soutien !

Fête des voisins

// 27 mai

Le 27 mai prochain aura lieu la traditionnelle Fête des voisins. Après deux ans de pause à cause du Covid-19, l'édition de cette année est placée sous le signe du REvivre ensemble. La commune vous encourage bien évidemment à participer et à organiser un événement dans votre quartier.

Si ce que vous comptez organiser impacte l'espace public, **une autorisation** doit être demandée via travaux@mont-saint-guibert.be **avant le 27 avril**. Dans cette demande, veuillez indiquer le nombre de convives, une description de l'événement et en quoi il impactera l'espace public.

Attention : si vous organisez un événement sur votre propriété, mais que les convives débordent sur la route, il faut tout de même une autorisation.



Les p'tits conseils mobilité de Juju n°5



Le code de la route et la mobilité active

Les bases du code de la route sont les mêmes entre automobilistes et cyclistes. A savoir : respecter les priorités de droite, respecter les feux tricolores, prévenir de ses changements de directions, respecter la priorité à gauche dans les ronds-points, laisser passer les piétons, etc.

Pour autant plusieurs particularités sont importantes à connaître :

- Les vélos, tricycles et quadricycles de moins d'un mètre de large sont autorisés à emprunter les rues à sens unique limité (SUL);
- Seuls les moins de 10 ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs ;
- Le gilet fluorescent et les éclairages spécifiques sont obligatoires le matin, le soir, par temps couvert et les jours de pluie. A savoir : éclairage avant (blanc ou jaune), éclairage arrière (rouge) ;
- Il n'existe pas d'obligation du port du casque en Belgique, cependant, en cas d'accident, il y a une obligation à la prudence (reconnue juridiquement). Pour des raisons de sécurité, il est donc fortement conseillé de porter un casque ;

Que ce soit sur la route ou les voies réservées aux véhicules non motorisés, il est important que les différents moyens de transport « cohabitent ». Pour cela on garde une vitesse modérée, on anticipe les croisements, ralentissements, changements de direction, on regarde toujours avant de traverser une voie, ou de dépasser, on maintient sa droite en gardant une distance de sécurité avec les trottoirs/bords de voie.

Bonne route !

Plan communal de mobilité

Depuis le 14 mars, une enquête publique est en cours pour récolter vos avis sur le futur plan communal de mobilité. Tout d'abord, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour vos retours et votre participation lors des séances de présentation et d'ateliers. Pour ceux qui auraient encore des remarques ou suggestions à faire, l'enquête reste ouverte jusqu'au 28 avril.

Optimisez l'usage de votre voiture !



Dans le Brabant wallon en 2021, 87,8% des gens ont utilisé leur voiture pour se rendre à leur lieu de travail. On peut encore faire mieux.

Il existe des solutions permettant d'optimiser l'usage de sa voiture, tant au niveau économique qu'écologique. Pour ce faire, l'entreprise Mpact a mis au point plusieurs services, disponibles très facilement sur Internet et via des applications mobiles.

Déjà, le classique covoiturage. À l'ère d'Internet, il est évident que des outils existent pour en faciliter l'organisation. Carpool.be en fait partie, permettant de mettre en relation conducteurs et passagers pour toutes sortes de trajets, qu'ils soient ponctuels ou réguliers.

Dans un autre registre, CozyWheels permet de faire de l'autopartage. Vous créez un groupe d'autopartage avec les gens intéressés via CozyWheels, et il ne reste ensuite plus qu'à vous

organiser entre vous. En effet, une voiture reste en moyenne 96% de son temps immobile sur un parking ou dans un garage, donc autant la mettre à disposition de son voisin lorsqu'on n'en a pas besoin ! Cela permet de partager les coûts, mais aussi les tâches, en plus de faire rencontrer des voisins. Pour ce qui est de l'aspect financier, le propriétaire reçoit à chaque fois une somme par kilomètre parcouru, payée par l'utilisateur.

Il existe également Cambio. Il s'agit d'un système de partage de voitures, mises à disposition par Cambio, à différentes bornes. Vous réservez votre véhicule à l'avance (sur Internet ou via votre smartphone), vous le récupérez dans une des stations proches de chez vous (il y en a 5 à Louvain-la-Neuve et 3 à Ottignies, directement accessibles en transport en commun), et vous payez à la fin du mois.

Bref, même si les voitures nous paraissent de plus en plus indispensables chaque jour, il est toutefois possible d'en encadrer l'usage afin de réduire ses coûts et son impact écologique, tout en faisant des rencontres autour de chez soi.

Exploration du Monde

// 24 avril 2022 - « Cuba »



Cuba, aujourd'hui en pleine mutation, vit un tournant majeur dans son histoire. Avec la mort de Fidel Castro en novembre 2016 et le réchauffement diplomatique avec les États-Unis, la perle des caraïbes s'apprête à envisager un nouvel avenir lié au paradoxe de la révolution. Le film « Cuba, (r)évo-

lution d'un rêve » vous emmène avec poésie et humanité à la rencontre du peuple cubain dans des paysages sauvages et une ambiance chaleureuse.

Ce film est présenté par Marc Terman. Diplômé de journalisme en 1997, il entame sa vie par de nom-

breux voyages « sac à dos » autour du monde, avant de se lancer dans une carrière de documentariste. Ses films, qu'ils aient été diffusés sur Canal+, Arte ou la RTBF, l'ont amené à voyager à travers le monde dans des conditions exceptionnelles.

Quand ?

Dimanche 24 avril 2022 – 15h

Où ?

Salle du Conseil
Administration communale
Grand' Rue 39
1435 Mont-Saint-Guibert

Entrée libre mais réservation obligatoire

culture@mont-saint-guibert.be

Prochaines séances

9 octobre : Andalousie
20 novembre : Danemark

Les dimanches du cinéma

Les dimanches du cinéma clôturent leur première saison en beauté ! Venez profiter de films projetés en haute qualité dans notre salle des loisirs. Comme toujours, chaque séance présentera un film pour les plus jeunes et un film grand public. Alors n'hésitez pas à vous inscrire via le mail : culture@mont-saint-guibert.be ou bien au 010 65 35 08.

DIMANCHE 8 MAI



15h30 : Zootopia

Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine... Formidable Disney à (re)voir avec plaisir.

18h : Jurassic world : fallen kingdom

3 ans après la destruction du parc Jurassic World, Isla Nublar a été abandonnée par les humains. Lorsque le volcan inactif de l'île commence à rugir, Owen et Claire, anciens membres de Jurassic World, s'organisent pour sauver les dinosaures restants de l'extinction.



DIMANCHE 12 JUIN



15h30 : Clifford

Emily Elizabeth a une énorme surprise quand elle se réveille dans son petit appartement de New York face à son chien devenu ... géant ! Adapté du personnage de la célèbre série de livres, Clifford va donner au monde une grande leçon d'amour !

18h : Il était une forêt

Pour la première fois, une forêt tropicale va naître sous nos yeux. Luc Jacquet et le botaniste Francis Hallé ont donné naissance à ce film patrimoine sur les forêts tropicales primaires, un des enjeux écologiques majeurs, véritables poumons verts garants de la vie sur Terre.



Attention, chaque groupe d'enfants doit être accompagné par au moins un adulte responsable.

Ces ouvrages ainsi que des milliers de livres sont à votre disposition à la bibliothèque communale. Profitez-en !
Bibliothèque communale - à l'arrière de la maison communale - Grand'Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Mardi de 16h à 18h30 (sauf en juillet et août) - Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 18h30 - Samedi de 9h30 à 12h30 (jusqu'à 13h30 en été)

Les bons plans lecture

Pour la section adulte, et comme le printemps se rapproche enfin, voici deux ouvrages qui nous feront voir autrement des habitants précieux de nos jardins.

POUR LES JEUNES

Halte aux déchets ! Zéro gâchis de Ola Woldanska-Plocinska, chez Casterman.

Ce grand album très coloré et illustré par les dessins tout simples mais très parlants de l'auteure amène les jeunes lecteurs à partir de 10-12 ans à mieux comprendre la problématique des déchets. En partant des origines, quand l'homme n'en produisait quasi aucun, pour en arriver progressivement à la situation actuelle, au rythme de l'évolution des techniques et du mode de vie. Très concret, il fait réfléchir sans être moralisateur, il passionnera les enfants et aussi les adultes qui le liront avec eux.



POUR LES GRANDS

Ma vie avec les arbres : Carnet d'une arboriste de Karine Marsilly, chez HarperCollins.

L'auteure raconte son parcours de vie, et comment s'est développé son amour pour les arbres, dès l'enfance. Plus tard elle se spécialise en taille et soins aux arbres et en fait son métier, qu'elle définit elle-même comme arboriste-grimpeuse, ou encore « généraliste de l'arbre ». Elle est un peu comme une doctoresse qui examine chaque « patient » de la cime aux racines, mais aussi dans sa relation avec son environnement. Elle raconte ses interventions et expériences, parfois surprise par la réaction des gens ! « Quoi, c'est vous qui grimpez ? Je croyais au téléphone que vous étiez la secrétaire... »



De nombreux encarts prodiguent de précieux conseils aux propriétaires d'arbres et leur transmettent le plus important : l'arbre est un être complexe qu'il faut protéger.

POUR LES GRANDS

Les Jardiniers invisibles de Arnaud Ville, aux éditions du Rouergue.

Arnaud Ville connaît, étudie et photographie ces « Jardiniers » que sont les insectes depuis des décennies, et avec lui le lecteur pourra observer son jardin de près et en découvrir les habitants dans ce tas de sable, cette bordure, ou cet amas de bois mort. Si on leur en laisse la latitude, les insectes se révèlent être de précieux alliés pour le jardinier car ils sont les garants des équilibres. Par exemple une colonie de pucerons voraces sera délogée par les chrysopes, dotées d'un immense appétit ! Les photos de l'auteur nous apprennent à admirer l'ingéniosité, la magie, la diversité de ces petits animaux qu'il est grand temps de protéger.



Profitons de l'occasion pour mettre en valeur le très beau roman d'Emilie Hamoir, « Soleil bas » aux éditions Academia-L'Harmattan.

C'est une histoire de famille particulièrement prenante et sincère, sur la recherche par Anna de ce qui est arrivé à sa mère disparue vingt ans plus tôt.



POUR LES JEUNES

Habiter le monde de Anne Jonas et Lou Rihn, chez la Martinière Jeunesse.

Cet album très attirant fait voyager le jeune lecteur de 10 à 12 ans à travers le temps et le monde, en lui dévoilant toutes les techniques et astuces de l'homme pour bâtir son habitat en s'adaptant au relief, au climat, au paysage, à l'époque où il vit. Le dessin est très simple, et peut même donner envie aux artistes en herbe de reproduire ces « maisons » de toutes les sortes !



Bourse aux livres

Le dimanche 29 mai 2022, aura lieu, la traditionnelle bourse aux livres organisée par la commune. Elle se déroulera à la salle des loisirs ! Tout le monde est le bienvenu. Les citoyens intéressés de participer comme vendeur, doivent s'inscrire au service culture, pour réserver un emplacement : culture@mont-saint-guibert.be ou en appelant l'administration communale. Les emplacements sont gratuits mais leur nombre est limité.

Cette année également, une animation Conte et lecture pour enfants à partir de 6 ans viendra animer le public de 11h à 12h.

L'asbl Mytyl, de Court-Saint-Etienne viendra présenter son spectacle « Le Petit Prince », un spectacle positif, léger et optimiste qui ravira également les parents et les grands parents. Tenté, Alors n'hésitez pas à vous inscrire par mail à culture@mont-saint-guibert.be ou en appelant l'administration communale Le nombre de places est limité.



CYCLE DE CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu à la Salle du Conseil communal Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert. Elles sont gratuites mais une réservation est nécessaire via téléphone 010 653 515 ou mail à citoyennete@mont-saint-guibert.be

Brochure plaines et stages d'été

Sept semaines d'animation pour vos enfants, un stage multi activités et un stage sports et fun ! Le service Jeunesse se plie à nouveau en quatre cette année pour organiser l'été avec vos jeunes. Le centre sportif organise également un stage sportif pour enfants !

La brochure est disponible sur le site de la commune en téléchargement ou en version papier à la commune.

Ouverture des inscriptions dès le 09 mai via le Portail Parents sur le site de la commune.

- Pour les plaines : www.mont-saint-guibert.be sur le Portail Parents avec paiement en ligne sécurisé
- Pour les stages : à la commune durant les heures d'ouverture
- Pour les stages sportifs enfant : au Centre Sportif Jean Moisse



La maladie de Lyme

// Mardi 17 mai à 19h30

Cette maladie infectieuse est souvent contractée à la suite de la morsure d'une tique qui s'est nourrie d'un hôte infecté. De légère à grave, cette maladie peut atteindre des formes chroniques ravivant d'anciennes infections, comme la varicelle ou le zona. De même, des infections mineures, qui passent pratiquement inaperçues chez des personnes en bonne santé, peuvent entraîner des complications chez les patients atteints de la maladie de Lyme.

Venez donc vous informer sur cette maladie et comprendre comment la détecter.

Intervenant : Sonia Boulanger de Time for lyme

L'accueil de la biodiversité dans le bâti

// Mardi 21 juin à 19h30



Le village est un écosystème dans lequel surfaces bâties et nature cherchent un certain équilibre.

Tout projet architectural peut accueillir et stimuler la biodiversité de diverses manières : végétalisation des espaces, perméabilisation des abords mais aussi aménagements favorables à la faune et à la flore... Autant d'aspects qui participent à la reconnexion du bâti au maillage vert et bleu.

Une séance riche en exemples concrets et en échanges de bonnes pratiques pour qu'humain et nature se reconnectent.

Intervenant : Didier Samyn de Natagora





Comment aider nos seniors (65 et +) à favoriser leur inclusion numérique ?

« Oui, on peut encore apprendre des choses, découvrir qu'on a une utilité, s'enrichir, communiquer, c'est vital pour nos aînés »

À l'initiative du CCCA (Conseil Consultatif Communal) et en collaboration étroite avec les autorités communales de Mont-Saint-Guibert, **nous vous proposons une aide pour l'acquisition d'une tablette ou d'un smartphone** pouvant être équipés

d'un programme informatique spécialement dédié aux seniors de 65 ans et plus.

En plus de cette aide à l'acquisition de ce matériel et de son logiciel, la commune vous proposera **un accompagnement** afin de remédier aux éventuelles difficultés d'usage et **vous soutenir** dans l'utilisation de ces outils numériques.

Pour vous informer au mieux sur cette aide et vous détailler le cheminement à suivre pour l'obtention de la prime à l'achat d'une tablette ou d'un smartphone (60% avec un maximum de 200 €) nous vous convions à une séance d'information et de démonstration qui se déroulera le mardi 24 mai à 19h30 dans la salle du Conseil de la maison communale. L'équipe du CCCA de Mont-Saint-Guibert.

Exposition Jean Rivière

// du 2 juin au 1^{er} juillet



Scientifique de formation, avec une passion pour la peinture et l'aquarelle en particulier, Jean Rivière peint et dessine depuis une vingtaine d'années. Principalement autodidacte, il s'est formé à l'aquarelle avec le peintre d'origine Chinoise Cao Bei An et a appris les bases du dessin et de la peinture à l'huile à l'académie de peinture de Chastre. Il a exposé dans divers salons internationaux pour partager sa vision de la lumière, des gens et des choses. Les plus belles lumières se trouvent partout. Elles se font et se défont de toutes les imperfections et des poussières qui sont présentes dans la nature et dans nos vies.

Marché artisanal

Le syndicat d'initiative de la Commune de Mont-Saint-Guibert est heureux de vous informer qu'il organisera fin mai/début juin 2022 un marché artisanal

Pour cette première organisation, nous recherchons des artisans qui souhaitent venir y exposer leur travail et montrer leur savoir-faire.

Vous travaillez le bois, le cuir, le fer, la pierre, la terre, le tissu, la laine ...

Vous créez des bijoux, des lampes, des articles de décoration ...

Vous produisez du miel, du chocolat, des confitures, de la bière ... Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contactez les numéros suivants :

0475 72 30 80 ou 0475 72 30 57

La fiche d'inscription, les dates et lieu ainsi que les infos pratiques vous seront communiquées.

Les langes lavables, trop facile !

À l'heure du zéro déchet et des initiatives écologiques, les langes lavables deviennent une solution intéressante pour de plus en plus de parents. Cependant des interrogations persistent pour les non-initiés. Nous allons ici tenter de répondre à toutes ces questions.

Comment ça fonctionne ?

Contrairement aux jetables, il existe plusieurs modèles de langes lavables. Cependant, la structure du linge reste toujours la même : un papier de protection qui récoltera les selles et urines, qui est lui-même posé sur une couche absorbante, elle-même entourée par une surcouche de protection imperméable, qui maintient le tout en place et évite les fuites.

Ensuite, des nuances peuvent exister dans la manière dont ces différents éléments sont assemblés. On distingue trois modèles :

- Le **classique** : Il se compose d'une couche absorbante et de sa surcouche, toutes deux indépendantes. C'est-à-dire qu'il faudra d'abord placer la première (avec le papier de protection à l'intérieur), avant de placer la surcouche par-dessus, comme si on enfilaient un deuxième linge. Ces modèles sont respirants et résistants, en plus d'offrir la possibilité de nettoyer couche et surcouche séparément, ce qui peut être judicieux étant donné que la surcouche a besoin de moins de lavages
- Le **Tout-en-Un** : Cette couche rassemble la partie absorbante et sa surcouche imperméable en un seul et même objet. On obtient donc un linge facile et rapide à enfiler, prenant moins de place, mais ayant une moins grande durée de vie et nécessitant plus de temps qu'un modèle classique pour sécher après lavage.
- Le **Tout-en-Deux** : Ce modèle est un

compromis entre les deux premiers que nous avons vu. La couche et la surcouche sont ici adaptées l'une à l'autre, et s'attachent ensemble avant d'être posées. Si vous assemblez déjà vos langes à l'avance, le temps de pose sera même équivalent à celui du Tout-en-Un.

Ça ne prend pas trop de temps ?

Il s'agit plus d'une question d'organisation que de temps. Si vous utilisez le modèle classique ou Tout-en-Deux, il faudra être attentif au nombre de couches et surcouches à disposition. Il est conseillé d'avoir, au début, environ **une vingtaine de couches absorbantes**, ainsi qu'une **petite dizaine de surcouches imperméables**. Il faut prévoir un temps d'adaptation au début.

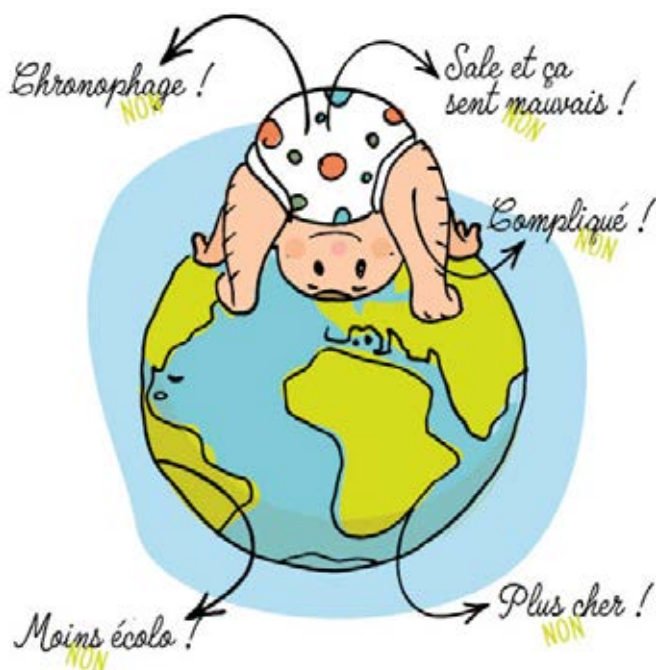
Est-ce réellement si éco logique/nomique ?

- Un linge jetable coûte +/- 33cts/pièce. Sachant qu'environ 5.500 couches seront utilisées sur 2 ans et demi, ça donne environ **1800 € au total**. Sur la même durée pour des couches lavables, il faut compter entre 16 € et 35 €/pièce selon le modèle, que

nous multiplions par 20 pour en avoir un nombre confortable. A cela s'ajoutent le papier (+/- 6cts/change), un lavage tous les deux jours, et des inserts de protection en plus pour les grosses fuites occasionnelles, ce qui nous donne un total approximatif de **850 € sur deux ans et demi**. Une économie de presque 1000 € !

- Au niveau des déchets produits, 5.500 couches jetables représentent (selles comprises) environ **1 tonne** de déchets, ce qui donne un sac poubelle de 60L rempli toutes les 3 semaines. Pour les lavables, les seuls déchets sont le papier et les selles en elles-mêmes, ce qui représente environ **150 kg** sur ces mêmes deux ans et demi.

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur le sujet ? Rendez-vous à l'atelier « Découverte des couches lavables » du café citoyen Denise (Grand'Place 23 1435 Mont-Saint-Guibert) organisé environ une fois par mois (les infos sont sur leur page Facebook) ou sur le site d'Intradel, qui donne beaucoup d'infos complémentaires en termes d'hygiène, d'impact ou d'organisation.



Le zéro déchet chez nos commerçants

Retrouvez ci-dessous, les commerces de Mont-Saint-Guibert et leurs initiatives concernant le zéro-déchet et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

	Radis et Compagnie	Bio Planet	Bi'OK	Spar	Carrefour Market	Colruyt
	Rue Saint Jean 6A	Rue Haute 2	Chemin du Stampiaux 2	Grand'Rue 25	Rue Haute 1	Grand'Route 81
Produits disponibles en vrac						
Droguerie	✓	✗	✓	✗	✗	✗
Fruits et légumes	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bonbons, biscuits et chocolat	✓	✓	✓	✓	✗	✗
Fruits à coque/secs	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Féculents/légumineuses	✓	✓	✓	✗	✓	✗
Pain	✓	✓	✓	✓	✗	✗
Fromage	✓	✓	✓	✗	✗	✗
Viande	✗	✓	✓	✓	✗	✗
Patates	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Oignons/échalotes/ail	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Initiatives zéro déchet						
Accepte les consignes	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Accepte les Tupperware/ contenants	✓	✓	✓	✓	✓	✗
Réductions sur articles en fin de vie	✓	✗	✓	✓	✓	✗
Dons ou vente d'invendus (association, Too Good To Go, ...)	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Biométhanisation, compost	✓	✓	✓	✗	✗	✓

La chaudière biomasse de l'UCLouvain : suite et pas fin

Dans le bulletin communal de l'été passé (BC n°45), nous vous annonçons la tenue d'une enquête publique concernant le projet de centrale de cogénération dans la sablière de Mont-Saint-Guibert par la SRL Green Belgian Environmental Solutions (GBES) pour **alimenter en énergie verte l'UCLouvain** (électricité et chaleur).

Dans le bulletin communal de cet hiver (BC n°48), nous vous informons que, à la suite de l'octroi du permis par la Région wallonne, la commune avait décidé d'introduire un recours auprès du Gouvernement wallon.

À la suite de ce recours, la Région wallonne a décidé de soumettre un complément d'étude d'incidences à enquête publique. Ce complément porte, aux dires de la Région, sur l'étude « CFD » de dispersion de polluants issus de la future usine de cogénération « de Mont-Saint-Guibert ».

Du côté de la commune, on regrette :

- Que l'intitulé souhaité par la Région mentionne la future usine de cogénération « de Mont-Saint-Guibert ». **Il est clair que Mont-Saint-Guibert n'est pas favorable à ce projet en l'état**, cette formulation est donc pour le moins ambiguë.
- Que l'étude soit ciblée uniquement sur l'Axis Parc et notamment pas sur le site de la sablière et ses travailleurs existants (ou à venir) ainsi que le zoning Fleming dans la direction des vents dominants (rue Granbonpré, Fonds Jean Pâques).
- Que différentes abréviations, dénominations ou entités sont présentées sans qu'on sache de quoi ou de qui il s'agit (CFD ? Advista ?, « une convergence maillage » ?).
- Que, contrairement à l'étude d'incidence, il n'y a pas d'effort de résumé non technique afin de vulgariser les éléments complémentaires auprès de la population.

- D'après les figures 4, 5 et 9 notamment, il manque des bâtiments (la crèche de l'Axis Parc, Porsche, centre de tri de l'InBW, Chimtex, Approach Belgium ; Aerospacelab, ...) sans qu'une raison ne semble indiquée.
- Que le coût (en argent ou en temps) soit souvent mis en avant pour justifier les hypothèses de travail, mais plus rarement le bénéfice et

qu'il n'est donc pas possible d'établir un rapport coût/bénéfice et, dès lors, de juger les choix réalisés.

- Que l'étude parle systématiquement d'incrément des concentrations de polluants alors que dans la pratique le projet s'installe dans une zone où il y a déjà toute une série d'activités émettrices et qu'il est regrettable que les émissions globales attendues ne soient pas mentionnées.

Commune de Mont-Saint-Guibert A.G.W. 4 juillet 2002 – Annexe X ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne le complément à l'étude d'incidences introduit par l'auteur de l'étude d'incidences et portant sur :

- Etude CFD de dispersion de polluants issus de la future usine de cogénération de Mont-Saint-Guibert

Dans le cadre du dossier introduit par :

Green Belgian Environmental Solutions S.R.L.
Quai Fernand Demets 52 à 1070 ANDERLECHT

en vue d'obtenir le permis unique de classe I pour la construction et l'exploitation d'une centrale biomasse brûlant du « Bois B » sur une parcelle :

- Située Rue de la Petite Sibérie à 1435 CORBAIS
- Cadastree à Mont-Saint-Guibert, 2^{me} division, section A, n°310A

Les compléments peuvent être consultés à l'administration communale à partir du :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
14/03/2022	21/03/2022	19/04/2022 à 11 heures ADMINISTRATION COMMUNALE	COLLEGE COMMUNAL Grand' Rue 39 1435 MONT-SAINT-GUIBERT

Le bourgmestre, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le jeudi de 16h30 à 20 heures (sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 h à l'avance auprès du service Environnement (environnement@mont-saint-guibert.be)).

Toute personne intéressée peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Le service Environnement est à votre disposition pour vous présenter le dossier ou pour recevoir vos éventuelles remarques ou observations.

Le fonctionnaire technique du Ministère de la Région Wallonne sur recours (DGRNE – DPA recours, avenue Prince de Liège, 15 à 5100 NAMUR), et le Fonctionnaire délégué sur recours, ont décidé de soumettre à l'enquête publique les compléments d'étude d'incidences dans le cadre du dossier susmentionné. Ces derniers ainsi que le demandeur sont votre disposition si vous souhaitez obtenir des explications techniques sur le projet.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est la région (fonctionnaire technique et fonctionnaire délégué sur recours).

A Mont-Saint-Guibert, le 14/03/2022

La directrice générale
Nathalie GATHOT

Le Bourgmestre
Julien BREUER

Nouveaux sacs bleus : le bilan est plus que positif !



Depuis le 1er juillet 2021, les nouveaux sacs bleus ont fait irruption dans nos foyers et, avec eux, la promesse de trier encore plus efficacement nos déchets.

Depuis leur lancement, 27 communes du Brabant wallon et Braine-le-Comte ont pris part à cette initiative, ce qui a permis une augmentation des déchets dans les sacs PMC de 15,55 kg à 18,90 kg (par an et par personne), ce qui est très positif. Puisque cela signifie que tous ces déchets seront triés au lieu d'être jetés avec les déchets résiduels.

Maintenir ce rythme permettra d'atteindre assez rapidement les 20 kg récoltés, même si l'inBW a pour objectif d'atteindre les 23 kg.

8^{ème} édition du grand nettoyage

// Inscrivez-vous !

Les 5, 6, 7 et 8 mai prochains aura lieu la 8^{ème} édition du grand nettoyage, l'événement le plus mobilisateur de l'année en Wallonie. La commune de Mon-Saint-Guibert vous invite à vous inscrire sur le site de Bewapp avant le 25 avril, et du matériel (gilets, gants, sacs, ...) vous sera fourni gratuitement.

Dans un souci de développement durable, il est demandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore, et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin.



ON RECHERCHE EN PROVINCE DU BRABANT WALLON 5.227.127 PILES USAGÉES



bebat
Recycler ensemble c'est mieux pour la nature

On recherche plus de 49 millions de piles et batterie usagées

Bebat lance un véritable avis de recherche, destiné à retrouver toutes les piles et batteries usagées perdues dans les maisons wallones. En moyenne, 31 piles et batteries usagées se cachent dans chaque maison wallonne. Elles contiennent toutes des métaux rares utiles à la fabrication de smartphones, vélos électriques ou laptops, et sont donc de véritables mines d'or en attente.

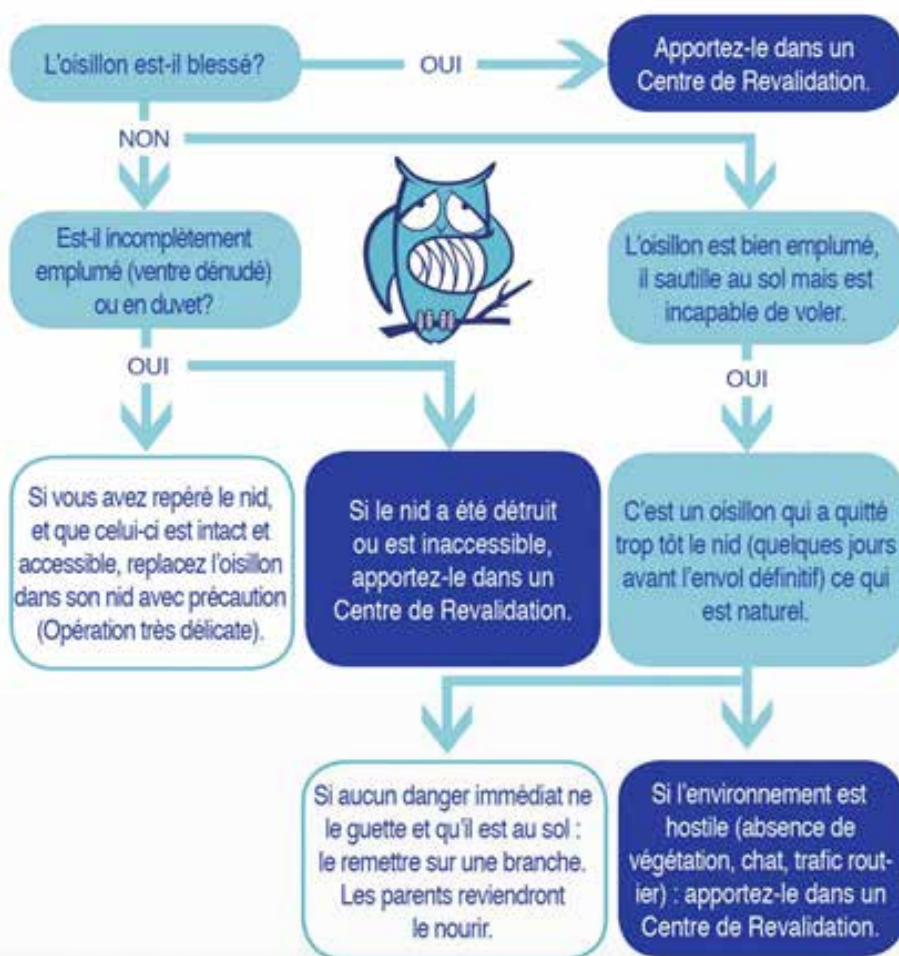
N'hésitez donc pas à fouiller les recoins de votre maison, et ramener les piles et batteries dans un point de dépôt proche de chez vous entre le 11 avril et le 8 mai.

Pour plus d'infos, surfez sur www.bebat.be/fr/on-recherche

www.mont-saint-guibert.be

Que faire lorsque vous trouvez un oisillon ?

Attention, certains jeunes animaux semblent abandonnés mais n'ont pas nécessairement besoin de votre aide. En effet, ils peuvent toujours être nourris par leurs parents. Il est donc souvent préférable de les laisser dans la nature. De plus, de nombreux jeunes oiseaux quittent le nid prématurément.



Observez l'oiseau : sautille-t-il de branche en branche ? Volète-t-il au-dessus du sol ? A-t-il déjà des petites plumes ? Si oui, il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches. Si l'animal n'est pas sur une route, et qu'aucun chat n'est à l'affût, vous pouvez le déposer en hauteur et vous éloigner afin de laisser la place aux parents qui ne sont sûrement pas loin. Ne vous inquiétez pas si vous le touchez, contrairement aux croyances, les parents ne le rejeteront pas, les oiseaux ayant un très mauvais odorat.

Si l'oiseau est encore trop jeune et si le nid est accessible, vous pouvez remplacer l'oisillon dans le nid, à côté des autres jeunes.

Si le nid est inaccessible, ou que l'oiseau présente des blessures, placez-le dans un carton préalablement troué, et reformez un nid avec un essuie : cela le maintiendra au chaud et l'empêchera d'être trop secoué lors du transport vers un centre de soins.

(source : Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux)

Quelles règles suivre lorsque je taille mes haies ?

Concernant la coupe des haies à proprement parler, le Règlement Général de Police stipule que « **Tout riverain est tenu de veiller à ce que les haies, plantations et semis naturels délimitant les propriétés et la voie publique ou situés à proximité de celle-ci soient élagués et taillés suffisamment durant toute l'année (...)** » (Article 15.1).

Petite précision, mais qui a toute son importance : même s'il est demandé de veiller à la taille des haies et autres arbres, il est cependant **fortement déconseillé de le faire entre les mois d'avril et août**. Il s'agit de la période de nidification des oiseaux, et vous risquez en effet de les perturber en taillant vos haies à ce moment-là.

Pour ce qui est des réglementations en vigueur en termes de dimension, l'article 15.2 stipule qu'aucune haie, plantation ou semi naturel ne peut dépasser :

- sur la chaussée, à moins de 4,5m au-dessus du sol
- sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de 2,5m au-dessus du sol

• sur la voie publique s'il entrave la libre circulation des usagers
Au niveau des haies, ces dernières ne peuvent dépasser les deux mètres de haut si elles se situent à 0,5m (ou moins) du bord de votre propriété.

Les taillis, quant à eux, doivent être maintenus à minimum 0,5m de la limite légale des chemins et sentiers.

Pour tout ce qui est clôtures (qu'elles soient de fil barbelé ou de haies vives), elles doivent être placées à 0,5m minimum de la limite légale de la voie publique. Les arbres à haute tige quant à eux, ne peuvent pas s'en rapprocher à moins de 2m.

Il semble également important de rappeler qu'en aucun cas une haie ou autre plantation ne peut gêner les fils électriques, la signalisation routière, l'éclairage public, les miroirs routiers, les plaques de rue ou signaux d'identifications officiels.

Il est également important de noter que **certaines règlements propres à**

Journée Portes Ouvertes

Le 7 mai 2022 de 10h à 17h, le commissariat de Mont-Saint-Guibert vous ouvre ses portes afin de vous immerger le temps d'une journée dans le monde de la police. Des animations, démonstrations ainsi que de la petite restauration sont au programme de la journée. N'hésitez pas à aller leur rendre visite ! Adresse :

Rue Edouard Belin 14,
1435 Mont-Saint-Guibert

des lotissements privés prévoient également des règles.

Renseignez-vous !

En cas de non-respect d'une de ces dispositions, l'autorité communale se réserve le droit d'entreprendre les démarches afin d'élaguer, émonder ou tailler les végétaux problématiques, et ce aux frais, risques et périls du contrevenant. De plus, une amende administrative pouvant aller jusqu'à **350 €** peut être administrée.

Carport : besoin d'un permis ?

Vous pensez à construire un carport mais vous n'êtes pas au courant des règles liées à l'urbanisme ? Le SPW Territoire vous informe !

Directement : non, il n'y a pas besoin de permis d'urbanisme pour votre carport, tant qu'il remplit certaines conditions.

- Il doit s'agir de votre premier carport
- Il doit être en relation directe avec la voirie

- Il ne peut pas se trouver à l'arrière de votre habitation (même partiellement)
- Il doit être principalement ouvert (en opposition à un garage, qui est fermé)
- Les matériaux utilisés pour le carport doivent être en accord, ou dans les mêmes tonalités que votre bâtiment principal
- Il ne peut pas dépasser 40m² en superficie

- En termes de hauteur, il ne peut pas dépasser 3,2m pour un toit plat, 2,5m sous corniche et 3,5m sous faite pour un toit à versants

Même si ces conditions sont assez claires, il reste conseillé de contacter votre commune avant d'entreprendre des travaux, afin d'éviter tout souci potentiel.

Club de Badminton de Mont-Saint-Guibert



Salles : Centre sportif Jean Moisse (MSG) - Hall sportif collège Saint Etienne (CSE)

Plages Horaires : Jeu. 19h - 20h30 (MSG)

(Jeu libre) Ven. 19h30 - 23h (MSG)

Dim. 20h - 23h (MSG)

(Entraînements jeunes) Me. 18h - 20h (MSG)

(Entraînement adultes) Ma. 20h30 - 22h30 (CSE)

Envie de recommencer l'année en pleine forme ?

Dans notre club vous trouverez aussi bien de la place pour la détente entre ami.e.s que pour le sport plus intense en interclub ou en compétition.

Notre club aligne 4 équipes d'interclub et propose des entraînements jeunes et adultes. Outre notre tournoi officiel, notre comité dynamique organise de nombreux événements conviviaux tout au long de l'année. Venez essayer le sport de raquette le plus rapide du monde !

LaFinePlume

www.lafineplume.be

0499.17.30.86

Intéressé par l'aide aux devoirs ?
Envie d'accorder un peu de temps à un projet porteur de sens ?

Notre ECOLE DE DEVOIRS
recherche des volontaires !

D'école de devoirs, c'est...

- Un lieu qui accueille les enfants de 6 à 12 ans les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 18h15.
- Un lieu où les enfants sont accompagnés dans leurs divers apprentissages (scolaire, social, culturel et citoyen), en partenariat avec les parents et les enseignants.
- Un lieu de vie appartenant aux enfants et ouvert sur leur environnement. Ainsi, des ateliers créatifs, culinaires et ludiques sont organisés après les devoirs; des projets collectifs sont menés avec d'autres écoles de devoirs et d'autres associations; les enfants y sont acteurs, notamment via le conseil des enfants...
- Un lieu reconnu et soutenu par l'ONL.

Disponible 1, 2 ou 3 jours par semaine ?
Rejoignez-nous !

COALA asbl
Antenne Mont-Saint-Guibert
Grand Place, 9 - 1435 Mont-Saint-Guibert
Contact : Sophie DFI ARV
0476 968 416 - sophie@coala.be

www.coala.be

Un partenariat avec le service jeunesse
Mont Saint Guibert

**BROCANTE
DE CORBAIS**

Dimanche 19 juin 2022
De 7h00 à 16h00

Réservations obligatoires
Via le site :
brocantedecorbaix.wixsite.com

0479/65 24 74
0478/66 25 11

Réunions des clubs des 3 x 20

// Renseignements pratiques

Salle des loisirs Grand Place de Mont-Saint-Guibert
(accès par l'extérieur côté gauche niveau -1)

3 x 20 MONT-SAINT-GUIBERT :

Les 3 premiers lundis du mois

Président responsable : Pierre Jacquemin – 0473 586 014

3 x 20 CORBAIS : Les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois

Président responsable : Peter Vanhoye – 010 65 84 03

CLUB RENCONTRE : Le premier mercredi du mois

Président responsable : Bernard Defosse – 0496 47 45 66

L'ELAN DU CŒUR : Le dernier lundi du mois

Présidente responsable : Josette Hairson – 0478 346 847

Salle la Houssière Héவில்

3 x 20 HÉVILLERS : Le 3^{ème} mercredi du mois

Présidente responsable : Marie-Jo Quoibion – 0499 194 609

Toutes les cotisations sont à 12€ pour l'année.

Un apéro, une collation et un café sont prévus à chaque réunion.

Msg en transition

En ce début du printemps qui s'annonce prometteur, il y a un nouveau souffle qui plane entre nous. La longue période de pandémie qui nous a affecté semble enfin révolue. Le moment est favorable pour tourner la page vers un monde différent qui soit en devenir. Soyons réaliste, rien ne tombera du ciel pour nous offrir les fruits de nos désirs sur un plateau d'argent et encore moins dans l'immédiat. Cependant le précieux temps, qui nous avait été mis à disposition pour nous permettre d'activer une transition intérieure, peut aboutir à de passionnantes initiatives co-créatrices d'attitudes novatrices.



Pour créer du lien social, MSGT poursuit la présence du **Repair Café tous les 3e samedi du mois de 10 à 13h**, à l'école du Bon départ. L'équipe se renforce avec des idées complémentaires selon les propositions reçues ainsi que des ateliers pratiques en matière de réparation. Bienvenue.

Le Jardin partagé « Tritons et Potirons » est plus que jamais actif à l'aube de la nouvelle saison propice au jardinage dans une ambiance conviviale.

Le Cercle Four à pain prépare activement une sensibilisation auprès des écoliers. De plus, le Cercle des rêveurs imagine un programme créatif pour les mois à venir.



AXISGUIBERTIN

Rejoins-nous !

Si... tu as au moins 6 ans, tu aimes le sport, tu aimes le jeu mais pas seul, tu aimes l'engagement physique, tu n'aimes pas la brutalité, ou si, plus simplement, tu as envie de jouer au volley, alors, rejoins nous au Volley AxisGuibertin.

Sous la houlette d'un entraîneur chevronné, tu auras la possibilité d'apprendre, en t'amusant, les mouvements de base et la technique de jeu d'un des sports les plus pratiqués au monde.

Rejoins-nous dans ta catégorie en U7, U9, U11, U13, U15 ou U17.

Infos sur le site axisguibertin.com
ou info@axisguibertin.com ou 0495 255 903

Tennis de table

Félicitations au CTT (tennis de table) Mont-Saint-Guibert qui a arraché quatre médailles (trois en or et une en bronze) au championnat de Belgique.

En double mixte vétérans 70, Christiane Villers et André Régibeau sont sacrés **champions de Belgique 2021-2022**, les Brabançons devançant la Flandre orientale et le Hainaut.





Le comité de l'asbl « Escapades et vous ? »

a le plaisir de vous présenter
son programme d'activités pour 2022

Journée à Gand et Florales gantoises
Samedi 30 avril 2022

Versailles et sa vie de château
2 et 3 juillet 2022

La Bretagne du nord au sud et le Mont St Michel
du 12 au 20 septembre

Journée à Tongres
Dimanche 23 octobre 2022

Châteaux de la Loire en habits de Noël
du 9 au 11 décembre 2022

**Pour recevoir le programme complet et détaillé
ou toute information complémentaire
et réservation (obligatoire) :**

0475 72 30 80 – viviane.mortier@hotmail.be



Opération à destination des femmes et des enfants d'Ukraine

L'accueil nous semble une qualité essentielle. L'équipe des Solidaires de Mont-Saint-Guibert a remis le couvert. Elle lance une opération « les boîtes de Bienvenue en Belgique » destinées aux femmes et enfants ukrainiens qui seront accueillis dans les communes des environs. Nous faisons appel à la générosité légendaires des Guibertins.ne.s pour que chacun.e confectionne une ou plusieurs boîtes.

L'action est amenée à évoluer.

Vous trouverez toutes les informations, des idées de contenus, les besoins spécifiques, les lieux et horaires de dépôt sur notre page Facebook Chaîne de solidarité « Guibertins » ... mais pas que ... ou sur le site de la commune.

Une question, un besoin, une idée...
info@solidarite-guibertine.be

Merci à tou.te.s pour votre collaboration !

L'équipe des Solidaires

Don de sang Croix rouge

1 personne sur 10 donne son sang, alors qu'une personne sur 7 en aura un jour besoin.

Les dons de sang ont toujours continué durant la crise sanitaire. Inlassablement et en toute sécurité, la Croix-Rouge effectuera ses collectes aux lieux et dates suivantes dans notre commune.

SALLE DES LOISIRS

Grand Place 9
à 1435 Mont-Saint-Guibert,
de 16h à 19h30
• **Mercredi 22 juin** •
• **Mercredi 7 septembre** •
• **Mercredi 21 décembre** •

CAR DE PRÉLÈVEMENT

Parking du magasin Carrefour Market
Rue Haute 1 à 1435 Corbais,
de 16h à 19h30
• **Mercredi 6 juillet** •
• **Mercredi 19 octobre** •



www.mont-saint-guibert.be

Ils nous ont quittés

MARCHAL VICTOR
25-01-37 | 28-01-22

FAEUR MARC
09-11-61 | 28-01-22

GEMINE MADELEINE
30-01-33 | 28-01-22

MASSART MARIE-LOUISE
25-05-32 | 05-02-22

ROISIN MARCEL
08-12-34 | 17-02-22

PREUMONT ROBERT
16-02-31 | 18-02-22

BARTHÉLEMI JEAN
01-04-56 | 02-03-22

DEQUIDT AGNÈS
02-04-39 | 04-03-22

VANHOEYMISSSEN JEAN-LOUIS
09-08-36 | 04-03-22